



Informations municipales

Décembre 2024

N° 79



Plus d'informations sur
www.waldolwisheim.fr

Commune de WALDOLWISHEIM



Le mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'année 2024 s'achève, comme les précédentes, avec l'émergence de nouvelles crises. Après les problèmes sanitaires, énergétiques et environnementaux, voici les difficultés budgétaires accompagnées par l'instabilité politique et gouvernementale.

« On a déjà connu ça ! » peuvent à juste titre dire nos aînés. En effet, les « phénomènes » sont souvent cycliques ce qui, avec un peu de recul, relativise leur étendue et gravité. L'intérêt général devrait dans notre conjoncture nationale prendre le dessus, c'est l'attente et l'espérance d'une grande partie de la population.

Cette ligne directrice est nécessaire à tous les échelons ; régions, départements et communes. Lorsque l'on travaille ensemble, les résultats sont remarquables.

Dans notre cher village, l'ensemble des « acteurs publics » œuvre pour le bien de la collectivité. La municipalité, les associations et bénévoles agissent dans ce but et favorisent le vivre ensemble. Les multiples événements proposés durant l'année en sont un témoignage concret.

Mille mercis aux acteurs qui s'investissent pour le bien commun et à vous tous qui les soutenez.

Dans cet esprit d'unité, de partage et de confiance en l'avenir, au nom de toute l'équipe municipale,

Je vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente mes meilleurs voeux de santé, de réussite et de paix pour l'année 2025.



Le maire, Marc WINTZ

Réalisation et impression :
Mairie de Waldolwisheim

Permanences :
mardi 16h30 à 19h
vendredi 17h à 19h30

03.88.70.20.24

waldo.mairie@wanadoo.fr

www.waldolwisheim.fr

Dépôt légal : 2024/12

Le dernier commerce du village ferme ses portes

Après 88 ans d'existence, la boulangerie-pâtisserie GRAFF a définitivement fermé ses portes le 10 août dernier.

Christian y a exercé ses talents de boulanger et pâtissier plus de quarante années. Le rayonnement de l'entreprise allait largement au-delà des limites du ban communal puisqu'elle « exportait » 70 % de sa production.

Les services proposés étaient très diversifiés et utiles aux habitants.



Il y avait bien-sûr la boulangerie-pâtisserie, mais aussi une épicerie, un relais poste, vente de gaz en bouteilles et boissons diverses. Les associations locales trouvaient tous les produits nécessaires dans ce dernier commerce du village.

**Mille mercis à Christian,
à son épouse Pierrette et à son équipe
qui ont œuvré pour le bien
de la collectivité. Bonne retraite !**

Visite du nouveau Sous-Préfet

Depuis le mois de juin, Loïc LUISETTO a succédé à Benoît VIDON au poste de Sous-Préfet de Saverne.

La commune de Waldolwisheim a eu l'honneur d'accueillir le nouveau Sous-Préfet vendredi 4 octobre, dans le cadre de ses visites de territoire.

La situation financière et les projets en cours ont été évoqués après une présentation du village.



Report de l'essai mensuel du dispositif d'alerte de la population au **mercredi 8 janvier 2025** à l'horaire habituel.

*L'article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 prévoit que ces dispositifs soient testés **chaque premier mercredi de chaque mois, à midi**.*



Agenda 2024

**Présentation des vœux du maire
dimanche 12 janvier 2025 à 10h30
à la salle polyvalente, verre de
l'amitié.**

Vie associative

Repas des aînés

Le traditionnel repas de Noël des aînés s'est déroulé samedi 7 décembre à la salle polyvalente.

Le repas servi par les membres du CCAS (Commission Communale d'Actions Sociales) fut apprécié par les invités.

Ce moment de convivialité a été égayé par des chants de Noël et autres.



L'atelier d'imprimerie a été particulièrement apprécié par les enfants. Merci à Emmanuelle AMANN.

Marché de Noël

C'est dans une ambiance de fête que les nombreux visiteurs ont partagé un moment de convivialité vendredi 29 novembre à la salle polyvalente.



Le passage du Père-Noël fut attendu par les petits et grands.

Veillée de l'Avent et de Noël

Les nombreux spectateurs ont applaudi chaleureusement le répertoire proposé par la Chorale Sainte Cécile. Les chants et accompagnements très variés ont permis de vivre pleinement cette période de l'Avent, synonyme d'espoir et de solidarité.

Comme l'année dernière, la veillée était au profit des enfants malades du service de pédiatrie de l'hôpital de Saverne.



Un grand merci aux choristes, instrumentistes, solistes et à l'assemblée présente pour ce moment de partage.

Informations

Pauline aux Jeux Olympiques Paris 2024

Ambiance de fête lors du petit-déjeuner olympique organisé le 1er août au jardin communal. Une belle assemblée a pu applaudir la Waldolwisheimoise Pauline STEY lors de son 20 km marche aux J.O. de Paris 2024.



26ème place pour Pauline en 1h31'59". Félicitations !

Promener son chien sans laisse : que dit la loi ?

Il est toujours agréable de voir son chien évoluer en liberté et de l'observer jouer. Les lois qui imposaient dans le passé de tenir son chien en laisse ont été abrogées. Il existe cependant des réglementations :

- Un arrêté du maire ordonnant par exemple que les chiens et chats soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés ;
- L'arrêté du 16 mars 1955 qui précise que les chiens doivent être attachés s'ils évoluent hors des allées forestières dans les bois et forêts, du 15 avril au 30 juin, et ce, partout en France car c'est à cette période que les animaux sauvages se reproduisent.



Alors que faire ?

Faites preuve de savoir-vivre lorsque vous promenez votre chien sans laisse : rappelez-le lorsque vous croisez d'autres personnes, demandez-lui de s'asseoir si les gens que vous rencontrez ont peur, rattachez-le lorsqu'un autre chien arrive... Vous devez toujours avoir le contrôle sur votre chien. Il sera considéré comme errant s'il est à plus de 100m de la personne en train de le promener et qu'il est hors de portée de tout objet de rappel.

Dans tous les cas, vous êtes responsables du comportement de votre animal.

Actuellement à Waldolwisheim il n'y a pas d'arrêté réglementant les promenades canines mais plusieurs incidents et situations dangereuses ont été signalés en mairie. Des comportements responsables éviteraient une réglementation forcément contraignante.

Avis aux détenteurs d'armes



Vous êtes chasseur* (ou ancien chasseur) et vous détenez au moins une arme ?**

Depuis le 8 février 2022, la détention d'armes de loisirs est encadrée par le système d'information sur les armes (SIA). A ce titre, il est essentiel que l'ensemble des chasseurs détenteurs d'armes y soient désormais enregistrés.

N'attendez plus pour créer votre compte SIA !

Pour créer son compte en quelques minutes :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>



* avec permis de chasser validé ou non

** excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011. La création du compte SIA est toutefois recommandée.

Date limite : **le 31 décembre 2024**

SOLEIL Citoyen des Rohan

C'est parti pour l'opération d'autoconsommation collective !

Ce sont quelquefois les citoyens, conscients des enjeux du changement climatique, qui donnent l'impulsion. C'est le cas avec l'entreprise citoyenne Centrales Villageoises du Pays de Saverne qui - depuis 2018 - produit de l'électricité verte et locale.

Après 2 années de travail, le projet d'autoconsommation collective - c'est à dire produire ET aussi consommer localement va enfin démarrer.

Nous recherchons des consommateurs qui souhaitent utiliser l'électricité produite sur les toits de Steinbourg (église et atelier municipal) et bientôt ceux de Saessolsheim, Monswiller, Dettwiller ou Haegen.

Le démarrage sera tout doux car il y aura peu d'énergie à distribuer au début.

Si vous êtes localisé(e) sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Saverne, si vous êtes équipé(e) d'un compteur communicant, et si vous souhaitez faire partie des premiers clients à bénéficier de l'électricité verte et locale, **rejoignez-nous** ! C'est simple, retrouvez les informations sur www.cvps.fr

A ce jour, Centrales Villageoises du Pays de Saverne vous propose un tarif de l'électricité de 0,15 €/kWh hors taxes, ce qui est légèrement inférieur au tarif de vente réglementé.

Pour continuer à investir dans les centrales photovoltaïques locales et produire plus d'énergie verte, nous avons besoin de vous ; Rejoignez les 220 actionnaires de Centrales Villageoises du Pays de Saverne. Le prix de l'action est de 110 euros pour permettre à chaque foyer de devenir producteur d'énergies renouvelables avec Centrales Villageoises.

Devenez actionnaire vous-même et offrez une action à vos enfants, petits-enfants pour Noël.

Par ailleurs, pour les particuliers qui ont le souhait de produire eux-mêmes une partie de leur énergie en autoconsommation individuelle, Centrales Villageoises organise à nouveau **une commande groupée de kits photovoltaïques** en février 2025. C'est une solution facile, avantageuse (économie sur les frais de livraison) pour avoir, dès les beaux jours du printemps, de l'électricité produite chez soi et pour sa propre consommation.

Tous nos projets (prochaines installations, kit PV, réunions publiques) sont consultables sur notre site internet : www.cvps.fr

Si vous avez des questions, contactez-nous à l'adresse paysdesaverne@centralesvillageoises.fr La toiture de l'entreprise Fritz-Volpilliére à Monswiller



**Concevoir ensemble la transition
énergétique dans les territoires**

Que reste-t-il dans notre poubelle orange ?



Les biodéchets (restes de cuisine et de table) sont encore très présents dans nos poubelles. Même dans les communes équipées de placettes de compostage ou de bornes, les biodéchets restant dans le bac orange représentent encore 41 % du bac orange. Même si les nouvelles consignes de tri ont vidé nos poubelles orange de nombreux emballages, la quantité de "vraies" ordures ménagères résiduelles (OMR) a augmenté.

Mais, le volume global de la poubelle orange, lui, a baissé ! Le SMICTOM fait figure de bon élève avec une moyenne de 98 kg d'OMR par an par habitant, alors que la moyenne française est de ... 249 kg.

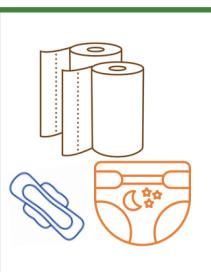
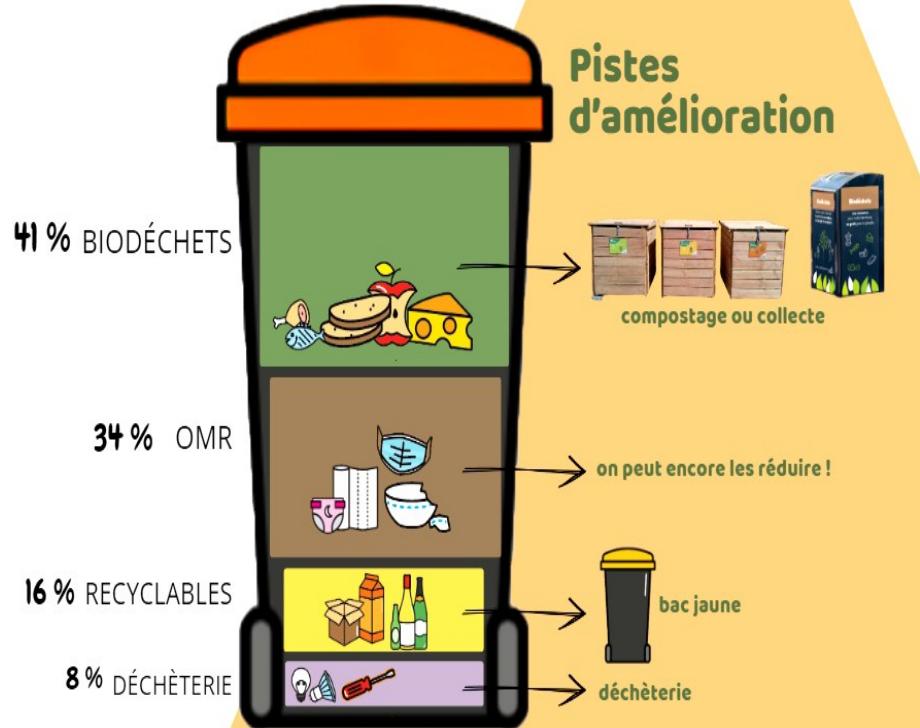
A noter : les déchets de déchèterie ont eux, augmenté. Donc au global la tendance est plutôt à la stabilité.

Une caractérisation c'est quoi ?

En mai dernier, le Smictom a organisé une caractérisation de nos bacs orange. Pendant 5 jours, un bureau d'études a ouvert et analysé le contenu de nos poubelles.

Le but ?

Après la mise en place progressive de solutions de tri des biodéchets, il était important de déterminer l'évolution de la composition des bacs orange depuis la dernière caractérisation en 2018.



Les OMR, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les Ordures Ménagères Résiduelles, qui ne peuvent être ni recyclées, ni réutilisées, ni compostées. Elles sont principalement constituées de déchets d'hygiène : mouchoirs, lingettes, essuie-tout, protections hygiéniques. Mais, même pour ces déchets, des alternatives existent ! Tous ont leur cousin en tissu. Alors, on ressort de l'armoire les mouchoirs à carreaux de papi !

Infos pratiques

Se déplacer sur les 35 communes du Pays de Saverne avec Comette



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

Appelez le **03 88 71 78 82**



Réservation par téléphone avant 18h00,
au plus tard 48h avant votre départ

Mardi au vendredi : 08h00 à 12h00 -
14h00 à 18h00

Samedi : 08h00 à 12h00

Inscriptions rentrée scolaire 2025/2026

**Votre enfant est né en 2022 ?
Il fera sa rentrée à l'école
en septembre 2025.**

Les écoles du réseau rural du Sternenberg proposent deux offres linguistiques, à ce titre il est donc possible de choisir entre deux cursus : monolingue avec allemand renforcé ou bilingue allemand paritaire.

Afin de vous positionner définitivement lors des **inscriptions** qui auront lieu **du 17 au 28 mars 2025**, les parents des enfants concernés sont conviés à une réunion d'information.



**« Mon enfant entre en
Petite Section »**
**le jeudi 6 février 2025
à 19h00**
**à la salle polyvalente
de LUPSTEIN**

Merci de prendre contact avec la coordinatrice du réseau du Sternenberg Mme KRAEMER Marie au 03.88.91.43.31 à partir du **24 février 2025**, afin de convenir du rendez-vous d'inscription.

Grands anniversaires

- 90 ans** : M. EBERHARDT Charles, né le 13 octobre 1934
88 ans : M. WENDLING Charles, né le 5 octobre 1936
87 ans : Mme OCHS née KAPPS Marie Elise le 18 novembre 1937
87 ans : Mme VOLLMAR née LORENTZ Florence le 2 novembre 1937
86 ans : M. HAUSSER Maurice, né le 26 août 1938
85 ans : Mme HEILMANN née SCHNEIDER Céline le 21 novembre 1939
84 ans : M. STEHLI Ernest né le 26 novembre 1940
84 ans : M. ANTONI Bernard né le 5 décembre 1940
83 ans : M. EBERHART Antoine né le 28 août 1941
83 ans : Mme CHABLE née CHARLET Danièle le 27 juillet 1941
83 ans : M. WEISS Alfred né le 15 octobre 1941
82 ans : M. ROESCH Martin né le 7 décembre 1942
82 ans : M. MOEBS Bernard né le 7 octobre 1942
81 ans : Mme ERNE née RITTER Paulette le 7 décembre 1943
80 ans : Mme ROESCH née KUHN Christiane le 19 septembre 1944

Nos félicitations et nos meilleurs voeux aux heureux jubilaires.

Naissances



**Marylou Chloé Nathalie Valérie Lucie
HIRSCH HAUMESSER**

est née le 22 juillet 2024 au foyer de Loïc HAUMESSER et Chloé HIRSCH, 43 rue Principale

Nos félicitations aux heureux parents.

Mariages



Lionel SUSS et Sonia GENTNER

se sont unis le 10 août 2024

Lionel KRIEGER et Laura WENDLING

se sont unis le 17 août 2024

*Nos félicitations et nos meilleurs
voeux aux mariés.*

Décès

Mme LECHNER Anne née LACK, décédée le 14 septembre 2024 à l'âge de 80 ans



*Nos sincères condoléances
aux familles en deuil.*



**Le secrétariat de la
mairie sera fermé du
23 décembre 2024
au 3 janvier 2025
inclus.**

